

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 24

Artikel: Au déjeuner de Napoléon Ier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 1° Soupe au ry ou au légumes ;
- 2° Bouly ;
- 3° Roty de moutons ;
- 4° Id. de veaux ;
- 5° Daubes ;
- 6° Six saladiers de salade ;
- 7° Le pain.

Nous fournirons les vins et l'aubergiste les bouteilles et verres pendant les soupés. Ces soupés devront être servis sur nappes et sans serviettes.

Nous nous engageons à payer les dommages qui pourraient être fait par les parties. Il est entendu qu'il n'y auras pas moins de 60 personnes, tant filles que garçons.

Fait à double, à *** le 12 décembre 1835. »
(Signatures.)

Ellia dè la pompe à fu.

L'ai à dâi dzeins que n'ont rein poaire dâo fu et, quand vint à bourlâ io que sai, ne cou-diont papi sêbudzi po allâ fêrè la tsaina àobin s'appliyi à la bricole quand s'agit dè traci dein lo dèfrou avoué la pompa.

Dinse l'étâi Dâvi Crotson, qu'avâi de à sa fenna on iadzo qu'on criâvè à fu pè vai lo maitein dè la né :

— Mèlie ! té que t'è contre la parâi, cheint vai se la mouraille est tsauda ?

— Na ! l'ai repond la fenna.

— Et bin, y'è oîu criâ à fu ; mà, du que l'est dinse, n'ein pas fauta dè nolèvâ et on pââ fêrè onco on bon sonno !

Lo coumouna dè Pargagny-lè-Vouèpès avâi atsetâ 'na pompa à fu tota batteinta nâova et, vu que l'aviont fè cliâo frais, l'ont decidâ ein municipalitâ dè tot mettrè ein ordè perquie : l'ont fè recrépi la remise dâi pompès, l'ont fè repassâ ein couleu lè vilhès seringues que l'aviont dza, l'ont nommâ on coumandant dâo fu, dâi z'officiers et dâi sergents, enfin quiet, tota 'na compagni dè galounâ, kâ volliâvant que tot cein martséyè à la badietta, coumeint dein lè grantès velès.

Pu n'étâi pas lo tot ! On iadzo cein fé, l'ont du décrètâ on réglèmeint po d'obedzi ou pou lè dzeins à veni bailli on coup dè man quand sè vègnâ à bourlâ et organisâ tot cé comèrço.

Et ma fai, l'ont bin fé ! respet po leu ! Kâ se vint à bourlâ pè Pargagny-lè-Vouèpès, vo pâodès bin comptâ que cein ne sara pas la fauta dè cliâo bravo municipaux. Quand don l'ont z'u veri et reveri cé réglèmeint, discutâ et rediscutâ z'u prâi on part dè tenabillès ; pu, quand l'ont trè ti étâ d'accoo, l'ont fe recopié pè lo greffé et l'ein ont bailli à ti cliâo que dè-veissant coumandâ perquie.

Po vo fêrè vairè dièro l'aviont fè cein crâneameint, vouaïque cein que sè desâi dein cé réglèmeint :

« Art. 1^{er}. Les pompes à feu de la commune sont destinées à éteindre les incendies.

» Art. 2. Tout citoyen habitant la commune est pompier en naissant.

» Art. 3. C'est le premier qui verra une incendie qui devra crier le premier au feu ! »

Et y'ein avâi onco on part dè dozannès dè chapitres dinse.

Adon, coumeint cein n'est pas tant ézi dè trainâ la pompa à la bricole quand vint à bourlâ on bocon lilein, la municipalitâ à assebin decidâ d'eimpliyi on tant per an po avâi dezo la man dou z'hégâ qu'on dèvetrà amenâ prêts à appliyi quand s'agetrà dè modâ dein lo dèfrou avoué la pompa.

Po avâi cein à meillâo martsî l'ont met ellia plliace ein conceu et, coumeint dein lo veladzo ia onco prâo paysans que font assebin lè tser-torrons, y'ein a 'na beinda qu'ont soumichenâ. L'est Louis à Dzaquie qu'a z'u l'affèrè, quand bin n'a portant qu'un crouie appliâ ; mà, que

volliâ-vo, l'étâi li qu'avâi fé lo pe bas prix ! Adon, l'ont fé veni à la tenabillia po l'ai derè que l'aviont nommâ.

— L'est té que t'as soumichenâ à pe bas, l'ai dese lo syndico et, coumeint dè justo, c'est té que t'as l'affèrè ; mà, lo té derè frantsèmeint, mon pourre ami, ne pu pas comprendre coumeint te fâ dè tè tserdzi dè 'na parâira covrà avoué lè duès rosses que t'as à l'étrabillio ! duès bitès que ne poivont papi sè rémouâ et que faud adè écourdjàtâ po que l'avancéyât !

— Oh ! n'aussi pas poaire, syndico ! ne volleint prâo no z'ein teri ; d'ailleu, quand vindrè à boulâ, po ètrè pe vito, ne modèreint lo dzo dévât !

L'omelette.

Scène de ménage.

Par A. ERHARD.

La femme a besoin d'être domptée, et s'en trouve bien
(Phonon, Notes et Pensées).

J'ai bien du chagrin... oui... Vous allez le comprendre. Certes, Paul est pour moi très bon, très doux, très tendre ; Mais... (Paul, c'est mon mari, depuis bientôt un mois ; Il m'adore, il le dit du moins, et je le crois ; Mais... le lendemain même... Enfin, voici l'histoire : Oh ! elle restera longtemps dans ma mémoire, Bien longtemps !... C'était donc le lendemain du jour Qui, comme il le disait, couronnait son amour, Du jour après lequel, depuis près d'une année, Il soupirait, du jour enfin de l'hyménée. Nous étions tous les deux au coin de notre feu. Sur nos lèvres encor voltigeait un aveu ; Nous regardions bondir puis s'éteindre la flamme : Nous nous parlions, non pas de la voix, mais de l'âme. Parfois nous échangeons un regard, lui joyeux, Moi troublée et baissant timidement les yeux. Il s'était rapproché ; son fauteuil était contre Le mien... J'étais émue, heureuse... Il sort sa montre (Celle que bon papa venait de lui donner) : — Diable ! dit-il, midi ? Nous allons déjeuner, N'est-ce pas, ma chérie ?... Oh !... Et moi, pauvre folle, Qui croyais qu'il allait me dire une parole Aimante !... Il avait bien autre chose à songer ; Il avait faim ! Monsieur ne pensait qu'à manger ! Hier j'étais pour lui le seul bien souhaitable ; Aujourd'hui ce n'était plus moi, c'était la table ! Il avait faim !... Déjà !... Comme vous pensez bien, A ce manque d'égards je ne répondis rien. Mais il reprit : A quoi songez-vous, ma chérie ? Oh ! la révéuse !... Eh bien ?... Voyons, je vous en prie, Donnez l'ordre qu'on serve au plus tôt le repas ; Et, comme de nouveau je ne répondais pas, Il me regarda, puis d'une voix plus aimante, Plus douce, il ajouta : — Vous n'êtes pas souffrante, Marthe ? — Non... seulement... — Seulement ? — Seulement ! Jamais je n'aurais cru... Je le dis, là, vraiment... Qu'aujourd'hui vous auriez si faim !... — Ah ! ça, ma chère, Fit-il, on déjeunait pourtant chez votre mère. — Oh ! c'est bien différent ! — Je ne vois pas en quoi. Voyons, faites servir ; je meurs de faim, ma foi. Je vis bien qu'il fallait obéir sans réplique ; Mais que faire ? J'avais... à chaque domestique... (C'était gentil) j'avais... (ne pouvant pas prévoir... Pour rester seuls...) donné congé jusques au soir. Jugez de mon émoi : comment oser lui dire ? Mais, loin de se fâcher, il se mit à sourire. — Ah ! diable ! (C'est son mot.) Nous voici dans un grand Et cruel embarras. Aller au restaurant ? Non... Moi qui m'étais fait une si douce fête De déjeuner ici tous deux, en tête-à-tête. Diable ! comment sortir de là ? C'est ennuyeux. Non ; point de restaurant, de regards curieux. C'est le temple qui sied au bonheur, non l'auberge... Parbleu ! Voici. Je vais envoyer le concierge Nous acheter du pain, du beurre, quelques œufs ; Nous déjeunerons là, comme deux amoureux. On peut se contenter fort bien d'une omelette, Quand l'amour l'assaisonne. Allons, vite l'emplette !

Dix minutes après, on apportait les œufs. Jusqu'ici ce n'est rien. Voici le douloureux. Ne s'avise-t-il pas de m'ordonner de faire L'omelette ?... — Pardon ; ce n'est pas mon affaire, Lui dis-je. — Ni la mienne. — Et puis je ne sais pas. (Je mentais ; mais on doit mentir dans certains cas.) Me faire faire, à moi, sa femme !... à moi qu'il aime !... Tout bas je me disais : tu la feras toi-même, Et j'espère, méchant, que tu la brûleras. Mais lui, sans s'émouvoir : — Bah ? vous ne savez pas ? — Non, monsieur, je ne sais comment il faut s'y prendre. — Eh bien ! Marthe, dit-il, je m'en vais vous l'apprendre. Oh ! n'ayez pas cet air contrit et malheureux. Rien de plus simple, allez : on casse, on bat ses œufs, On verse dans la poêle, et l'omelette est faite. Et je dus, de mes mains, faire son omelette !

Je n'en ai pas mangé ; plutôt que d'y toucher J'aurais !... Oh ! je ne sais... Lui, calme, sans broncher Sans s'occuper de moi, remplissait son assiette ; Il mangeait, il buvait... Il finit l'omelette ! Je voyais maintenant ce que c'est qu'un mari ; La douleur secouait mon pauvre cœur meurtri En vain je m'efforçais de cacher mes alarmes ! Je ne les contins plus, et je fondis en larmes. Il m'attira vers lui, m'assit sur son genou, Et moi, je me repris à pleurer... dans son cou. A la fin il me dit : — La tête n'est pas bonne ; Heureusement le cœur vaut mieux ; je vous pardonne. C'est lui qui pardonnait ! Avouez que c'est fort : Me pardonner, à moi qui n'avais aucun tort !...

J'ai tout dit à maman. Maman m'a dit : — C'est grave ; C'est ainsi qu'un mari fait de vous son esclave ; — Son esclave maman ? — Dame ! a-t-elle ajouté, Tu comprends ! Si tu fais toujours sa volonté ! — C'est vrai ; mais l'embarras où je suis est extrême ; S'il se fâche ? — Tant pis pour lui. — C'est que... je l'aime... Oh ! oui, je l'aime !... — Après ?... Belle raison, ma foi : Est-ce que je n'ai pas aimé ton père, moi ? — Oui ; mais voilà... Maman est hardie et tenace ; Ce n'est pas comme moi : moi, je manque d'audace ; Je n'ose pas ; sans ça... Maman est dans le vrai : Je le sens bien, hélas !... Si j'osais ?... J'essaierai... Oui ; je veux essayer. Après tout, c'est justice Que l'homme après avoir fait le maître obéisse. Ma foi, chacun son tour ; je ne vois pas pourquoi La victime, s'il en faut une, serait moi ? La loi n'accorde à l'homme aucune préférence... Esclave !... En Orient, je veux bien ; mais en France ! C'est trop humiliant... Ah ! j'ai trop attendu ! Mais je rattraperai vite le temps perdu ! Il lutera ? Tant mieux ! Je ne crains pas la guerre ! Venez, mon cher époux, vous ne vous doutez guère De ce qui vous attend et qui vous pend au nez... Ah ! d'avance, je ris de ses airs consternés... Quitter une femme humble, et soumise, et craintive, Et retrouver... Ah ! Ah !... Arrive, Paul, arrive... .. C'est lui !

Mon Dieu, pourvu que le dîner soit prêt ?... Courons m'en assurer... Vite !... Il me gronderait.
Asnières, juin 1880.

Au déjeuner de Napoléon I^{er}. — Une petite maison, fort ordinaire d'aspect, attirera certainement l'attention des nombreux visiteurs du *Village suisse*, à l'Exposition universelle de 1900. Quoique cette construction n'ait rien qui, de prime abord, frappe les regards, elle n'en rappelle pas moins de curieux souvenirs historiques.

C'est une modeste auberge de Bourg-Saint-Pierre, dans le Valais, le dernier village de la vallée d'Entremont, sur la route du Grand-Saint-Bernard. C'est là que Bonaparte déjeuna le 21 mai 1800, avant de franchir les Alpes avec son armée pour se rendre en Italie, où bientôt il devait remporter la victoire de Marengo.

Le souvenir de ce repas du premier consul s'est perpétué jusqu'à nos jours à Bourg-Saint-Pierre, et l'auberge où le grand conquérant s'est arrêté a depuis ce temps porté le nom d'*Hôtel du déjeuner de Napoléon I^{er}*. On y montre encore le fauteuil dans lequel il s'est assis.

Histoire de la nation suisse, par B. van Muyden. — H. Mignot, éditeur, Lausanne. — Nous venons de lire avec un vif intérêt la douzième livraison de cette importante publication. Elle est presque entièrement consacrée au mouvement intellectuel de la Suisse pendant le xvi^e et le xvii^e siècles. Nous voyons que, dans le cours du xvi^e siècle, à part quelques travaux historiques, notre pays ne participa que pour une faible part au mouvement scientifique et littéraire, la plupart de nos savants allant chercher des carrières à l'étranger. L'horizon intellectuel de la Suisse paraissait s'être assombri, rétréci.

Mais, au xviii^e siècle, le principe calviniste d'autorité, s'affaiblissant, la pensée reprend son vol, les écrivains s'enhardissent et l'esprit philosophique ouvre à la science de nouvelles voies. — Le réveil commence dans le pays romand et bientôt, de tous les coins de terre helvétique, on voit surgir des hommes de génie et d'un talent supérieur, dans les lettres, les sciences et les arts. On se figure ce qu'un pareil sujet comporte de choses intéressantes et combien il met en lumière de travaux remarqua-